

DU 14 MAI AU 15 JUIN 2018

LA
TOURNÉE
DES **25** Ans
BRICO DÉPÔT

AVEC

RMC
INFO TALK SPORT

**25 JOURS,
25 CHANCES
DE GAGNER**

un bon d'achat de
1000 €*

ÉCOUTEZ LE

SUPER MOSCATO SHOW

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 16H À 18H SUR RMC**

1 

**ÉCOUTEZ LES 3 INDICES
ET LE MOT DE PASSE SUR
RMC POUR TROUVER
LE DÉPÔT DU JOUR**

2 

**SOYEZ LE
PREMIER
À VENIR BUZZER
EN DÉPÔT**

3 

**DONNEZ LE MOT
DE PASSE
ET REPARTEZ AVEC
UN BON D'ACHAT
DE 1000€***

AVENANT n°2 AU REGLEMENT CADRE DES JEUX 2018 NEXTREGIE

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT :

La « Société Organisatrice » :

NEXTREGIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 866 477 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro B 490 746 112, dont le siège social est situé au 12 rue d'Oradour sur Glane 75015 Paris,

agissant pour son compte et celui de l'annonceur publicitaire suivant :

BRICO DEPOT, SASU au capital de 240.000.000 euros, dont le siège social est situé 30-32 rue de la Tourelle – 91310 LONGPONT-SUR-ORGE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 451 647 903.

organise du 14 mai 2018 au 15 juin 2018 le jeu « La Tournée des 25 ans BRICO DEPOT avec RMC », gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommés le « Jeu »), annoncé et présenté, en tout ou partie sur <https://www.bricodepot.fr/>, la page Facebook et le compte Twitter de Brico Dépôt, ainsi qu'à l'antenne de RMC.

selon les modalités particulières précisées dans le présent avenant.

Le présent avenant vient détailler les modalités des Jeux définies dans le Règlement Cadre des Jeux NEXTREGIE 2018, déposé le **21 décembre 2017** à l'étude de la SCP SIMONIN LE MAREC GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT :

1. Conditions de participation

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique majeure. Le participant peut tenter sa chance en se rendant dans l'un des magasins Brico Dépôt faisant partie de l'opération. Le nom des magasins ne sera connu qu'au fur et à mesure de l'opération.

2. Principe et modalités particulières du Jeu :

Du 14 mai 2018 au 15 juin 2018, une voiture Brico Dépôt RMC sillonnera la France pour se rendre dans 25 magasins Brico Dépôt. Chaque jour, une installation éphémère délimitée sera installée sur le parking d'un magasin (ou à l'intérieur en cas de mauvais temps) où une hôtesse et un buzzer attendront les participants du Jeu. Des indices seront annoncés le jour même en direct sur RMC pour indiquer la localisation du magasin du jour.

Indice 1, entre 16h et 16h30 : Nom de la région

Indice 2, entre 16h30 et 17h : Nom du département

Indice 3, entre 17h et 17h30 : Ville + mot de passe

Les horaires sont approximatifs et donnés à titre d'indication

Les participants seront amenés à apparaître sur des vidéos et photos (ci-après dénommées « Contenus ») réalisées par la Société Organisatrice dans les modalités décrites à l'article 4.2 du Règlement Cadre. Les gagnants seront interviewés par téléphone pour un passage radio sur RMC. Cette participation donnera lieu à cet effet à une autorisation d'exploitation des droits de la personnalité des participants.

En raison de conditions ou d'événements indépendants de leur volonté (météo, attentats...) Brico Dépôt et RMC se réservent le droit d'annuler le jeu concours.

Le règlement sera disponible en intégralité dans les magasins concernés par l'opération et sur le site internet de Brico Dépôt. Des extraits se trouveront dans les catalogues ainsi que sur les PLV Brico Dépôt.

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants :

Une fois le dernier indice donné à la radio, le gagnant du jour pourra être désigné selon les modes sélectionnés ci-après :

- La première personne qui vient buzzer et donner le mot de passe correct du jour à l'hôtesse remporte un bon d'achat de 1000€ TTC chez Brico Dépôt.
- En cas d'arrivée de plusieurs personnes en même temps, un tirage au sort aura lieu pour départager les participants. Une urne avec un nombre de boules correspondant au nombre de participants sera sur place : la personne qui tire la boule gagnante repart avec les 1000€. La boule gagnante contient le mot « gagné » contrairement aux autres qui contiennent le mot « perdu ». L'hôtesse est garante du nombre de boules et du bon déroulement du tirage au sort. Le tirage au sort est limité aux 15 premiers arrivés.
- Dans le cas où personne ne se présente avec le mot de passe dans les 30 minutes qui suivent le dernier indice : un appel sera fait dans le magasin pour un tirage au sort sur le stand dans les 10 minutes qui suivent, limité au 15 premiers arrivés.

L'hôtesse et le régisseur, mandatés par Nextrégie, sont garants du bon déroulement du jeu et sont les seules personnes légitimes pour officialiser le nom du vainqueur. Si le comportement des participants se révèle inapproprié (débordements, violence, etc) ils se réservent le droit d'annuler le jeu concours du jour.

4. Dotations

Les 25 gagnants désignés se verront attribuer un chéquier de bons d'achat d'une valeur de 1000€ TTC à dépenser chez Brico Dépôt (valable un an dans toute la France). Un participant ne peut gagner qu'une seule fois sur toute la période.